



## INVITATION PRESSE

*La Rochelle, le 30 avril 2019*

Dans le cadre des compétences de police administrative de la préfecture, des opérations de contrôle des lieux de détention et ventes d'armes sont régulièrement organisées.

Le sous-préfet de Jonzac, Jérôme AYMARD, ayant sous sa responsabilité le Pôle départemental des armes, procédera à la visite d'une armurerie

**le jeudi 2 mai 2019 à 14h30**  
**Armurerie Jonzacaïse – 2, avenue Gambetta**  
**17500 JONZAC**

Accompagné par des militaires de gendarmerie et des agents administratifs, il s'assurera de la vérification des agréments, du contrôle du contenu des registres, du décompte des armes et munitions, ainsi que des mesures de sécurité et des conditions de conservation des armes.

***La presse est invitée à participer à ce contrôle***

### **Contact presse**

Préfecture de la Charente-Maritime  
Service Départemental de la Communication Interministérielle  
[pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 / 06 37 74 87 22  
Nathalie DORNAT – 05.46.27.43.25 / 07 85 00 17 99  
Standard - 05.46.27.43.00 - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

*L'État en Charente-Maritime*



Suivez l'actualité des services sur @prefet17



facebook

twitter